

Pilotage et maîtrise de la masse salariale

3 décembre 2024 à MONTPELLIER de 9h à 17h

Thématique du répertoire formation des élus :

ELU0504 – Gestion de budget

Référence interne :

ELU0504-GL-CP054

Durée :

La formation se déroule sur une journée soit : 7 heures de formation

Public :

Elus,
Collaborateurs d'élus,
Cadres administratifs,
Agents de la collectivité.

Prérequis

Aucun prérequis

Compétences du formateur

Les formateurs qui interviennent sur nos formations sont recrutés avec le plus grand soin. Ils sont experts dans leur domaine, ils connaissent les collectivités, ils sont pédagogues.

Délais pour entrer en formation

Si financement par le DIF ELU s'inscrire au plus tard 11 jours ouvrés avant le début de la formation.

Si financement sur le budget de la collectivité, possibilité de s'inscrire au plus tard 8 jours ouvrables avant le début de formation.

Montant de la prestation

400 € TTC si financement DIF ELU
560 € TTC si financement sur le budget de la collectivité (remise de 15 % à partir de la deuxième personne inscrite de la même collectivité)

Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI

Accessibilité :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à une prochaine formation.

Organisme de formation:

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Adresse électronique :
gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr



Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Conditions générales de vente sur le site

<https://www.formationdeseluslocaux.fr>



Les objectifs pédagogiques:

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Maîtriser les enjeux de la gestion de la masse salariale
- Être en capacité de décomposer et d'expliquer la structure de la masse salariale
- Anticiper et expliquer les évolutions des dépenses du personnel
- Simuler les impacts budgétaires annuels mais également pluriannuels
- Construire des indicateurs de suivi personnalisés et mettre en place des tableaux de bord de pilotage budgétaire de la masse salariale.
- Utiliser des outils à court terme et des démarches à moyen / long terme pour piloter et maîtriser l'évolution de sa masse salariale.

Le Programme :

Les éléments constitutifs de la masse salariale et des dépenses de personnel

- La définition des principaux concepts
- Le traitement et les charges sociales
- Les primes et le régime indemnitaire
- Masse salariale brute et nette

De la masse salariale aux dépenses de personnel

- Atelier participatif et échanges de pratiques.

L'identification des différentes causes expliquant l'évolution de la masse salariale

- Le niveau de l'activité
- L'évolution des effectifs
- L'évolution de la structure du personnel
- Les mesures individuelles et collectives : le gvt
- L'analyse des effets reports et des effets noria

Atelier participatif et échanges de pratiques
Exercices et cas pratiques sur Excel.

Les outils de pilotage de la masse salariale

- Les outils d'analyse pluriannuelle : l'évolution sur plusieurs années
- Les outils de prévision budgétaire : pour une prévision plus précise et plus juste
- Les outils de pilotage infra annuel : les tableaux d'analyse et de pilotage
- Les outils pour bâtir une prospective de la masse salariale

Atelier participatif et échanges de pratiques
Exercices et cas pratiques sur Excel
Illustration de différents outils.

Les démarches de gestion des ressources humaines pour maîtriser l'évolution de la masse salariale

- Les différents segments de la politique de gestion des ressources humaines
- Les liens entre chacun de ces segments et la maîtrise de la masse salariale
- La construction d'une politique RH tournée vers la maîtrise de la masse salariale
- Les points de vigilance

- Atelier participatif et échanges de pratiques

- Examen de différents outils de gestion des ressources humaines permettant de maîtriser la masse salariale.

Les démarches organisationnelles à plus long terme pour maîtriser l'évolution de la masse salariale

- Les différents axes et leviers pour générer des économies de masse salariale
 - Le découpage de l'activité en politiques publiques et actions
 - Le calibrage des moyens affectés à chaque action
 - L'évaluation des ressources humaines indispensables
 - La définition des indicateurs de pilotage
 - Les points de vigilance
- Atelier participatif et échanges de pratiques
- Cas pratiques et illustrations à partir de différentes démarches organisationnelles.

Formateur : Monsieur Laurent GUYON

Laurent Guyon, cadre A+ de la fonction publique territoriale, a exercé diverses missions pour de nombreuses collectivités et établissements publics. Maître de conférence associé et enseignant, il dispense des cours en finances publiques dans plusieurs masters professionnels, en présentiel ou à distance. Il anime également des formations en gestion financière, budgétaire et comptable des collectivités territoriales et autres organismes publics. Auteur d'ouvrages et d'articles, il contribue à des publications professionnelles sur le management public local et des thématiques techniques et opérationnelles.



Les points forts de la formation :

Une formation construite à partir d'outils de simulation

De nombreux cas pratiques et échanges avec les participants

La mise en avant de ratios et indicateurs

Un formateur praticien expérimenté (plus de 20 ans), spécialiste des finances publiques, cadre territorial depuis plus de 30 ans, maître de conférence associé et enseignant dans plusieurs universités

Attestation de fin de formation

Modalités pédagogiques :

Diaporama, webographie, échanges d'expériences, exercices et cas pratiques, mises en situation.

Les résultats attendus :

Cas pratiques et exercices pour mettre en application les connaissances

Quizz individuels et collectifs

Évaluation à chaud après la formation

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé : Pilotage et maîtrise de la masse salariale

Durée : La formation se déroule sur une journée soit : 7 heures

Lieu : MONTPELLIER

Date : le 3 décembre 2024 de 9h à 17h

Tarif DIF ELU : 400 € TTC si financement DIF ELU

Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC si financement sur le budget de la collectivité (remise de 15 % à partir de la deuxième personne inscrite de la même collectivité) Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens pour s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu :

Pour vous inscrire à cette formation, en choisissant d'utiliser votre droit individuel à la formation pour la financer, nous vous proposons de suivre le lien ci-dessous après vous être connecté à la plateforme moncompteformation.gouv.fr - Vous devez vous inscrire au plus tard **11 jours ouvrés avant la date de la formation soit avant le lundi 18 novembre 2024**

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0504-GL-CP051/88982928900012_ELU0504-GL-CP054

- Vous souhaitez connaître les étapes pour vous inscrire avec le financement DIF ELU [cliquez-ici](#)
- Si vos droits formation ne vous permettent pas de financer intégralement cette formation, la collectivité peut verser sur votre compte élu, une dotation en complément de vos droits, suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



Choix 2 - Financement collectivité :

Pour vous inscrire à cette formation en choisissant d'utiliser le budget formation des élus locaux de la collectivité pour la financer, nous vous proposons de compléter et d'envoyer le formulaire ci-dessous par courriel à l'adresse suivante : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr et au plus tard 8 jours ouvrables avant le début de la formation. Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



Un bulletin d'inscription par personne

1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : **Pilotage et maîtrise de la masse salariale**

Date de la session : **3 décembre 2024 de 9h à 17h**

Lieu de la session : **MONTPELLIER**

Adresse de la formation : *Ne pas engager de dépenses de déplacement et d'hébergement avant de recevoir la confirmation de l'ouverture de la formation par FDEL .*

L'adresse du lieu de formation prévue (sous réserve d'une modification):

MONTPELLIER Mercure centre

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire Maire Adjoint Conseiller (e) Municipal(e) de votre commune

Président V. Président(e) Conseiller(e) d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller départemental Conseiller régional Agent de la collectivité Autre

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui non